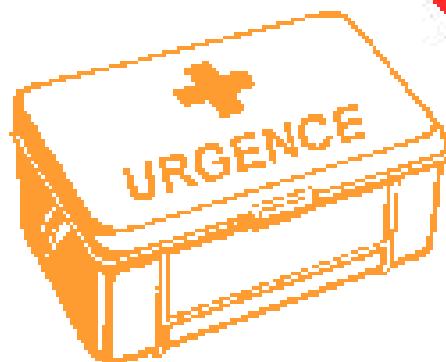
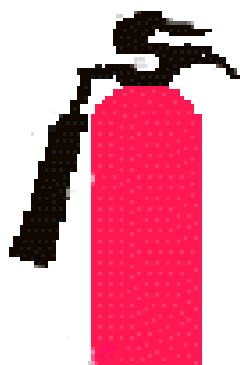


---

**FORMATION PAR APPRENTISSAGE DE TYPE DUAL  
PROGRAMME DE CULTURE GENERALE**

**MANUEL DU FORMATEUR NIVEAU I A IV**

## Prévention sécurité



## Sommaire

Informations sur le cours de culture générale	page 3
La démarche pédagogique	page 4

### Contenu des leçons niveau I à IV

#### **Niveau I**

Leçon 1	Les sources de nuisances.	page 6
Leçon 2	L'entretien et la protection des outils de travail.	page 8
Leçon 3	Notions d'hygiène, le lavage des mains.	page 10
Leçon 4	Notions d'hygiène sur le lieu de travail.	page 11
Leçon 5	Les mesures à prendre en cas de petites blessures.	page 12

#### **Niveau II**

Leçon 1	Les risques professionnels.	page 13
Leçon 2	L'utilisation d'un appareil électrique.	page 14
Leçon 3	Les mesures individuelles de protection (1)	page 15
Leçon 4	Les mesures individuelles de protection (2)	page 17
Leçon 5	Les mesures de protection collective .	page 19

#### **Niveau III**

Leçon 1	Le rôle du secourisme, la trousse de secours.	page 20
Leçon 2	Hémorragies, plaies, fractures, conduites à tenir.	page 22
Leçon 3	Réanimation et transport de blessés.	page 24
Leçon 4	Conditions de déclenchement d'incendies.	page 26
Leçon 5	Prévention et lutte contre les incendies.	page 27

#### **Niveau IV**

Leçon 1	L'INPS.	page 28
Leçon 2	La définition des accidents de travail.	page 29
Leçon 3	Les différentes prestations servies par l'INPS.	page 31
Leçon 4	Les assurances privées.	page 32
Leçon 5	La mutuelle des artisans MUTAM.	page 33

## Quelques informations sur le cours de culture générale.

Ce cours de culture générale est dispensé sur une période de 4 ans à raison de 26 heures de cours par année de formation, soit 104 heures en tout.

Il est divisé en 5 thèmes, abordés au cours de l'année selon l'ordre suivant :

- 1) Vie associative
- 2) Prévention et réparation des risques professionnels (Hygiène, Santé, Sécurité)
- 3) Santé
- 4) Environnement
- 5) Economie, comptabilité et gestion

**La répartition horaire par thème est la suivante :**

	Vie associative	Prévention, sécurité	Santé	Environnement	Eco, comptabilité, gestion	Totaux
Niveau 1	2	6	2	4	12	26
Niveau 2	2	6	2	4	12	26
Niveau 3	2	6	2	4	12	26
Niveau 4	2	6	2	4	12	26
Totaux	8	24	8	16	48	104

### **Liste des documents de cours.**

Manuel de l'enseignant niveau I à IV

Fiches de l'apprenant niveau I à IV

## Démarche pédagogique.

### Définition

Une démarche pédagogique est une suite d'étapes bien distinctes et cohérentes, qui conduit l'enseignant dans sa manière de dispenser le contenu d'un cours.

La démarche pédagogique proposée dans ce manuel est simple étant donné l'objectif fixé qui est de faciliter le travail de l'enseignant tout en augmentant la qualité de son enseignement. Il s'agit de quelques étapes à travers lesquelles le contenu des leçons proposées dans le programme de culture générale peuvent être dispensées. Le nombre d'étapes est variable, car cela dépend du type de leçon et de son contenu.

En parallèle de cette démarche pédagogique, des moyens ont été développés, notamment des fiches destinées aux apprenants afin que ce qui est proposé dans ce manuel soit applicable

### Dénomination et définition des différentes étapes proposées dans la démarche

**Préparation de la leçons (Etape 0.** Cette étape correspond au moment de préparation de la leçon en classe, elle s'effectue en principe sans la présence des apprenants. Concrètement, il peut s'agir d'un dessin à effectuer au tableau noir, d'une affiche à coller au mur... Compte tenu de la nature du cours de culture générale, cette étape lorsqu'elle sera proposée, ne prendra que quelques minutes à l'enseignant

**Présentation.** Dans cette étape, l'enseignant présente une notion plus au moins connue de ses apprenants ou une notion nouvelle qu'il présente simplement

**Découverte.** Il s'agit pour l'enseignant de faire découvrir quelque chose de relativement nouveau à ses apprenants. Dans cette étape, il y a nécessairement un dialogue entre l'enseignant et les apprenants avec un questionnement qui conduit les apprenants à la découverte.

**Explications.** L'enseignant reprend par ses explications ce que les apprenants viennent de découvrir.

**Révisions.** Dans cette étape l'enseignant répète ou fait répéter par un jeu de questions, une notion connue de la plupart de ses apprenants, par exemple des éléments du contenu de la leçon précédente.

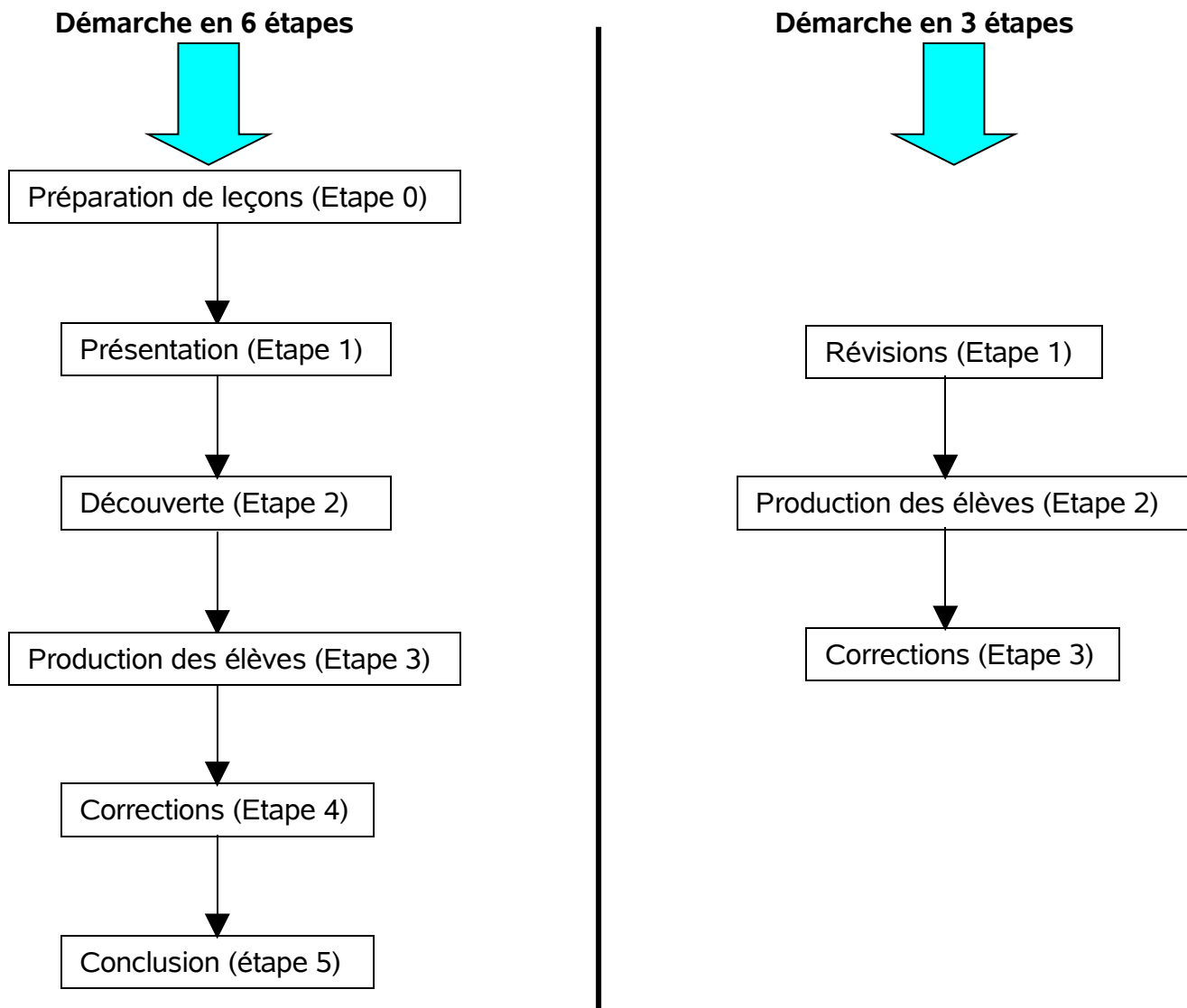
**Productions des apprenants.** Cette étape, comme son nom l'indique, correspond au moment où l'apprenant travaille de manière individuelle: réalisation d'une fiche, copie d'un texte au tableau noir, etc.

**Correction.** Etape destinée à la correction en commun de la production des élèves.

**Conclusion.** Etape très courte dont l'objectif est de vérifier si le contenu de la leçon a été assimilé par les apprenants. Concrètement, il peut s'agir de quelques questions posées aux apprenants où l'enseignant peut demander à l'un d'eux de répéter des définitions, de synthétiser ce qu'il a appris ce jour.

## Démarches proposées dans ce manuel

En fonction des types de leçons et de leur contenu les démarches proposées peuvent être les suivantes :



### Remarques

Il ne faut pas prendre les démarches proposées comme une contrainte, mais plutôt une liberté permettant à l'enseignant de faire le choix des différents scénarios proposés dans ce manuel.

Pour un test, il n'y a pas de démarche pédagogique puisque le travail de l'enseignant consiste en la distribution du test, la surveillance et la correction.

## Niveau 1 / Leçon 1

Thème Les sources de nuisances**Moyens pédagogiques**

Les fiches de l'apprenti et le tableau noir.

## Préparation de leçons ( étape 0)

Réalisez la fiche 1n1 de l'apprenant. Sur chacune des images se trouvent 5 sources de nuisances à découvrir.

Sur la première : 1) la chaleur excessive du Soleil, 2) le bruit du radio cassette, 3) la fumée des déchets qui brûlent, 4) la poussière du balayage, 5) la poubelle qui déborde, 6) l'eau stagnante provenant du robinet.

Sur la deuxième : 1) les gaz d'échappements, 2) l'eau du caniveau, 3) le bruit du moteur, 4) l'huile sur le sol, 5) les produits toxiques, dans ce cas l'acide destiné aux batteries. ( Plus éventuellement une sixième nuisance, les moustiques issus du caniveau )

Entourez chacune de ses nuisances.

## Découverte ( étape 1)

Distribuez la fiche 1n1 et demandez à vos apprenants d'entourer au crayon gris ce qu'ils identifient comme étant des nuisances ou comme des choses pouvant être mauvaises pour la santé.

Précisez, peut être, qu'il y a 5 à 6 sources de nuisances à trouver par image

## Corrections ( étape 2)

Demandez à vos apprenants ce qu'ils ont trouvé, s'il manque une nuisance aidez-les à la trouver. Notez ce qui suit au tableau noir : Les sources de nuisances

- 1) la poussière, les gaz d'échappements
- 2) les bruits excessifs
- 3) l'insalubrité des locaux ou du lieu de travail.
- 4) les excès de chaleur
- 5) les produits toxiques.

## Explications (étape 3)

Présentation orale. La plupart des travaux effectués, à l'atelier, au garage peuvent régulièrement d'une manière ou d'une autre affecter la santé du travailleur: Les risques les plus fréquents sont dus à l'insalubrité des lieux de travail. La saleté et l'accumulation de déchets favorisent le développement de micro-organismes qui sont dangereux pour la santé de l'homme car ils transmettent des maladies. La chaleur accélère encore leur développement de même que les eaux stagnantes dans lesquelles se développent en plus des micro-organismes, les moustiques. Ils sont dus aussi aux fumées, gaz et poussières en tous genres qui peuvent nuire au système respiratoire et engendrer des maladies, comme la toux, le rhume, la bronchite.

Des bruits excessifs nuisent à la longue à la santé de vos oreilles et constituent un risque trop souvent oublié. Sans oublier les distractions que cela peut engendrer si c'est de la musique ! Comme sources de nuisances, il y a encore les produits toxiques que l'on trouve dans chaque corps de métiers :

pour les menuisiers,	les vernis et teintures pour le bois,
pour les tailleurs,	les teintures pour les habits,
pour les frigoristes,	le gaz frigorigène,
pour les mécaniciens,	les vapeurs d'essence, les liquides de freins,
pour les mécaniciens auto,	l'acide des batteries, les vapeurs de soudure,
pour les menuisiers métalliques,	les peintures et autres solvants, les vapeurs de soudure,
pour les électroniciens,	les vapeurs de soudure.

L'hygiène et la salubrité en milieu du travail ont pour objet de protéger, d'une part la santé du travailleur et de ses collègues, et d'assurer d'autre part le bon fonctionnement de l'entreprise.

C'est pourquoi, il est important de veiller à la salubrité du lieu de travail, les locaux doivent être balayés quotidiennement et les poubelles vidées régulièrement. Il faut éviter dans la mesure du possible d'y brûler des déchets, car en plus du risque d'incendies, les fumées dégagées peuvent être toxiques pour l'organisme.

Production des élèves (étape 4)
---------------------------------

Demandez-leur de copier le texte au tableau noir au verso de la fiche 1n1.

En fonction du temps et du niveau d'alphabétisation de vos apprenants, complétez le texte lacunaire qui est un exercice facultatif.

## Niveau 1 / Leçon 2

Thème Propreté du lieu de travail, et protection des outils**Moyens pédagogiques**

Les fiches de l'apprenti et le tableau noir préparé.

**Préparation de leçons ( étape 0)**

Cette leçon a pour objet la propreté du lieu de travail, l'entretien et la protection des outils de travail. Avec comme principe que le nettoyage de l'atelier ne suffit pas, il faut aussi que les outils soient bien rangés et protégés de la poussière.

**Remarque**, il ne s'agit pas dans cette leçon d'aborder l'entretien technique d'une machine, comme le changement d'une lame ou d'un roulement.

Réalisez la fiche 1n2 de l'apprenant. Sur l'image du dessous se trouvent une dizaine de points à découvrir soit : 1) le balayage de l'atelier, 2) la vidange de la poubelle, 3) la protection des machines, 3.1) la machine à coudre est couverte, 3.2) les parties tournantes de la scie sont protégées 3.3) la machines électriques sont débranchées, 3.4) les cordons électriques sont soigneusement enroulés 4) le rangement des outils, 4.1) la scie est au mur dans un étui de protection, 4.2) les autres outils sont au-dessus de l'établi dans une place qui leur est réservée.

Entourez chacun de ces points.

**Révisions ( étape 1)**

Demandez à vos apprenants ce qu'ils ont retenu de la leçon précédente sur les sources de nuisance.

**Découverte ( étape 2)**

Distribuez la fiche 1n1 et demandez à vos apprenants d'entourer au crayon gris ce qu'ils considèrent comme une amélioration sur l'image du dessous ou comme quelque chose pouvant améliorer la sécurité et les conditions de travail. Précisez, peut être, qu'il y a une dizaine de points à trouver. **Remarque**, les apprenants peuvent peut être trouver des points qui ne sont pas indiqués là-haut, considérez-les.

**Corrections ( étape 2)**

Demandez à vos apprenants ce qu'ils ont trouvé. S'il manque une ou deux réponses aidez-les à trouver. Notez ce qui suit au tableau noir :

Propreté du lieu de travail et protection des outils.

- 1) balayage quotidien de l'atelier
- 2) vidange régulière de la poubelle
- 3) protection des outils et des machines
- 4) rangement des outils

**Explications ( étape 2)**

Le balayage quotidien de l'atelier ainsi que la vidange régulière de la poubelle sont des points très importants pour travailler dans de bonnes conditions, toutefois cela ne suffit pas et la protection des outils est un point sur lequel il faut aussi insister. En dehors de la mise en place des dispositifs de protection existants, un certain nombre d'éléments sont à prendre en considération pour assurer la sécurité des travailleurs exposés aux accidents de machines afin de les placer dans des conditions de travail favorables. Ainsi, l'ordre et la protection sont deux éléments clés de la sécurité. Sur la première image de la fiche 1n2, la scie qui dépasse de l'étagère peut couper quelqu'un... Alors que si elle est bien rangée, elle devient inoffensive. De même si elle possède un étui de protection pour sa lame, elle devient aussi inoffensive. C'est pourquoi, il est absolument nécessaire de placer les outils dans un endroit qui leur est réservé après les avoir utilisés. Dans la mesure du possible, il faut protéger au maximum les parties tranchantes et tournantes d'une machine ou d'un outil afin d'éviter les accidents. Après utilisation, il faut



débrancher les machines et enrouler le cordon plutôt que de le laisser traîner par terre. Afin d'éviter que les machines et les outils ne prennent de la poussière, il faut les protéger en les mettant dans leur boîte ou en leur mettant une housse, cela améliorera leur longévité ainsi que la sécurité en général.

Production des élèves (étape 4)
---------------------------------

Demandez à vos élèves de réaliser le verso de la fiche 1n2. Pour commencer, ils complètent le premier exercice avec ce qui est écrit au tableau noir, ensuite s'ils ont des difficultés aidez les et notez les mots au tableau noir.

## Niveau 1 / Leçon 3

Thème Notions d'hygiène, le lavage des mains**Moyens pédagogiques**

Les fiches de l'apprenti et le tableau noir préparé.

**Préparation de leçon ( étape 0)**

Ecrivez au tableau le titre de la leçon, le lavage des mains et dessinez au tableau noir une main, (faites le tour de votre main avec la craie), un robinet avec de l'eau, un savon et un linge.

Ecrivez aussi les mots à côté du dessin.

**Présentation ( étape 1)**

Présentation orale, l'hygiène est un principe qui vise à assainir le milieu de vie de l'homme et à améliorer sa santé.

Les hommes et les animaux ne sont pas les seuls êtres vivants, des milliers d'espèces de micro organismes sont partout autour de nous, sur nous, invisibles mais bien réels. Ces micro organismes se développent très rapidement sous l'effet de chaleur et dans les lieux insalubres. Ils sont autant de dangers, car ils transmettent toutes sortes de maladies à l'homme, c'est pourquoi le principe d'hygiène ou de propreté est une notion très importante.

La main est l'un des principaux moyens de transmission des maladies, car c'est elle qui entre en contact avec les objets ou avec d'autres personnes comme par exemple lorsque vous serrez la main à une personne. Ainsi avec des mains sales ou mal nettoyées, les risques d'attraper des maladies sont très importants.

Aussi le lavage des mains doit se faire d'une manière rigoureuse et régulière. Une des règles d'or est : **un lavage des mains avant chaque repas**, surtout en Afrique où les populations en général mangent traditionnellement avec les mains. Cette tradition est souvent défavorable aux conditions d'hygiène (de propreté).

Pour vous les apprentis qui exercez un métier manuel, les règles d'hygiène des mains sont d'autant plus importantes, voici les 3 règles élémentaires à suivre pour un lavage sérieux de vos mains :

- 1) utiliser de l'eau propre
- 2) utiliser un savon
- 3) s'essuyer les mains à un linge propre.

Si l'une des conditions n'est pas remplie, le lavage de vos mains ne sera pas efficace. D'autre part, il faut se laver les mains avant chaque repas et à chaque fois que vous quittez votre atelier à la fin de journée.

**Production des élèves ( étape 2)**

Demandez à vos apprenants de réaliser la fiche 3n1.

**Correction ( étape 3)**

Corrigez cette fiche en commun.

**Conclusion ( étape 4)**

Demandez à vos apprenants d'énoncer les règles pour un lavage efficace des mains.

## Niveau 1 / Leçon 4

## Thème

Notions d'hygiène sur le lieu de travail**Moyens pédagogiques**

Les fiches de l'apprenti et le tableau noir

**Préparation de leçon ( étape 0)**

Prenez la fiche 4n1 et faites de votre côté l'exercice proposé qui consiste à comparer les images et à entourer les différences qui sont sur les images à gauche.

Chacune de ces différences correspond à une "situation hygiénique" particulière.

Par exemple, à propos de la première image, vous avez un apprenti menuisier plutôt mal habillé qui coupe une planche dans un atelier en désordre. A droite la même image avec, l'apprenti en tenue de travail, une paire de lunettes de protection sur les yeux, dans un atelier sans désordre. Dans ce cas précis, il faut entourer les lunettes, les habits de l'apprenti, et le sol de l'atelier.

A travers les 7 couples d'images, il y a plus de 20 " situations hygiéniques " à repérer.

**Découverte ( étape 1)**

Distribuez la fiche 4n1 sur laquelle se trouvent les 14 dessins illustrant des situations prises dans les 7 corps de métiers.

Demandez à vos apprenants d'entourer toutes les différences sur les dessins de la colonne de gauche. Laissez-leur du temps pour effectuer cet exercice

**Explications ( étape 2)**

Effectuez, image par image la correction de cet exercice en dialoguant avec vos apprenants. Pour chacune des situations, donnez les explications nécessaires en montrant toute l'importance des différents aspects de l'hygiène et de sécurité sur les lieux de travail.

En fonction du niveau de vos apprenants, notez au tableau noir au fur et à mesure de vos explications, les éléments importants qui ressortent de la correction. Il peut s'agir de quelques mots, comme la tenue, l'ordre, l'aération ou de phrases entières.

Adaptez vos explications au corps de métier de vos élèves, insistez sur le fait que la tenue de travail est un point important et cela dans tous les corps de métier.

**Production des élèves ( étape 3)**

Demandez à vous apprenants de copier le contenu de tableau noir au verso de la fiche 4n1.

**Conclusion ( étape 3)**

Demandez à vos apprenants d'énoncer oralement quelques mesures d'hygiène élémentaires à prendre sur son lieu de travail.

## Niveau 1 / Leçon 5

Thème Les mesures à prendre en cas de petites blessures.**Moyens pédagogiques**

Les fiches de l'apprenti et le tableau noir

**Préparation de leçon ( étape 0)**

Dessinez au tableau noir un avant bras avec la main et en dessous une paire de ciseaux touchant le poignet et une toute petite tache rouge pour mettre en évidence un léger saignement.

Prenez connaissance de la fiche 5n1 de l'apprenant.

**Découverte ( étape 1)**

Distribuez la fiche 5n1 à vos apprenants et laissez les découvrir les deux séquences en images, ensuite discutez du contenu avec eux.

**Explications ( étape 2)**

Présentation orale, pour éviter les infections avec les conséquences graves que cela peut entraîner, il est important de désinfecter les plaies immédiatement après l'incident quelle que soit l'importance du saignement. Si vous vous piquez avec un ciseau et que le saignement est insignifiant, il faut immédiatement se désinfecter, car toute plaie même minime peut provoquer une maladie grave qui peut même parfois s'avérer mortelle...

La conduite à tenir pour les petites plaies est la suivante, 1) se laver les mains, 2) nettoyer la plaie à l'eau, 3) désinfecter la plaie avec un antiseptique, alcool etc. ou de l'eau avec du savon si vous n'avez pas un produit désinfectant, 4) protéger la plaie par un pansement ou un bandage, 5) surveiller la plaie et son évolution, et prendre garde aux 3 signes d'une infection que sont : la chaleur, la rougeur et la douleur. , 6) changer régulièrement de bandage jusqu'à la guérison complète de la plaie.

**Production des élèves ( étape 3)**

Demandez à vos apprenants d'énoncer la conduite à tenir en cas de petites blessures, en fonction de leur niveau d'alphabétisation, notez les points 1 à 6 au tableau noir avec plus ou moins de détails.

Puis laissez les faire l'exercice de la fiche 5n1. S'ils ont des difficultés aidez les, sinon vous pouvez effacer le contenu du tableau noir.

## Niveau 2 / Leçon 1

Thème Les risques professionnels dans chaque corps de métiers.**Moyens pédagogiques**

Les fiches de l'apprenti et le tableau noir préparé.

**Préparation de leçon ( étape 0)**

Ecrivez au tableau noir *les risques professionnels dans le métier de.....* , complétez avec le ou les corps de métier de vos apprenants.

**Présentation ( étape 1)**

Présentation orale, dans les cas les plus fréquents les artisans ont à accomplir des activités qui consistent à faire subir un certain nombre de transformations à de la matière, comme le bois les métaux, les tissus, le plastique, etc. Ces opérations se font à la main avec des outils, en utilisant des machines électriques ou parfois des installations plus complexes. (Citez des exemples concrets en fonction du corps de métier auquel appartient vos apprenants).

En outre, les ouvriers sont amenés à procéder à toutes sortes de manipulations, de montages et de démontages d'appareils, de transports de pièces qui peuvent poser des problèmes, comme par exemple des objets lourds, des objets fragiles ou des objets tranchants etc.

Il faut observer aussi que les travailleurs et notamment les apprentis sont rarement seuls au milieu de l'atelier ou sur le chantier, ils travaillent à plusieurs dans un espace comptant un certain nombre de postes et peuvent se gêner les uns sur les autres.

Il résulte que dans l'ensemble des activités, les travailleurs peuvent se trouver dans des conditions très variables qui peuvent être pénibles, incommodantes, insalubres, voire également dangereuses et comporter des risques pour la santé des travailleurs.

Les risques encourus les plus fréquents sur les lieux de travail sont les suivants :

- 1) les risques d'incendie dus aux fumeurs.
- 2) les risques de coupures et blessures aux mains et au reste du corps dus à l'utilisation d'outils tranchants.
- 3) les risques d'incendies dus à un court circuit, à la surchauffe d'une machine ou aux postes à souder.
- 4) les risques de troubles de l'ouïe à cause de bruits aux origines diverses.
- 5) les risques de troubles respiratoires dus aux poussières, gaz d'échappements et à d'autres vapeurs inhalées.
- 6) les risques de lésions oculaires dus aux éclats projetés par les machines ayant des pièces rotatives ou aux projections de la soudure électrique..
- 7) les risques de brûlures, d'empoisonnement dus à des produits chimiques.
- 8) les risques d'explosion et d'incendie dus aux gaz, aux essences et autres produits pouvant provoquer une explosion.

**Production des élèves ( étape 2)**

Distribuez la fiche 1n2 et demandez à vos apprenants de citer les risques liés à l'exercice de leur profession, s'ils ont quelques difficultés aidez les ou passez directement à la réalisation de la fiche 1n2.

Notez leurs réponses au tableau noir.

**Corrections ( étape 3)**

Corrigez en commun avec vos apprenants la fiche 1n2.

**Conclusion ( étape 4)**

Faites répéter oralement par vos apprenants les principaux risques encourus dans leur apprentissage.

## Niveau 2 / Leçon 2

Thème L'utilisation d'un appareil électrique**Moyens pédagogiques**

Les fiches de l'apprenti et le tableau noir préparé.

## Préparation de leçon ( étape 0)

Ecrivez au tableau noir le titre de la leçon et dessinez simplement une machine électrique utilisée dans le corps de métier de vos apprenants. Dessinez aussi le fil d'alimentation ou cordon avec la fiche male et la prise. Notez les mots, *cordon*, *prise*, *fiche male*, *interrupteur* et le nom de la machine autour de votre dessin.

## présentation ( étape 1)

Présentation orale, les appareils électriques utilisés dans l'artisanat sont souvent des outils mécaniques mus par un moteur électrique relié à une prise de courant par un fil conducteur. Ils sont d'autant plus dangereux que le fil conducteur déroulé sur le sol risque de se détériorer rapidement et que les ouvriers sont appelés à travailler dans des conditions défavorables, forte chaleur, humidité, contacts avec des pièces métalliques. Sans compter les risques d'incidents que peut engendrer un fil qui traverse l'atelier...

Il est donc impératif d'utiliser des conducteurs sous gaine isolante épaisse et des prises de courant de bonne qualité que l'on changera dès qu'ils donnent des signes de détérioration et que l'isolation devient douteuse.

Avant l'utilisation d'un appareil électrique, il est important de respecter les 3 conditions suivantes :

- 1) l'interrupteur de l'appareil doit être sur OFF, en position arrêtée,
- 2) son fil d'alimentation et la prise male à l'extrémité doivent être en bon état,
- 3) la prise femelle d'alimentation doit être en bon état. (Notez au tableau noir ces 3 points).

Le non-respect d'une de ces conditions peut avoir des conséquences graves. Les accidents électriques sont d'autant plus à craindre que le danger n'est pas apparent. D'autre part, les conditions de climat dans certaines régions d'Afrique ainsi que la mauvaise qualité du courant contribuent à aggraver les conséquences de contacts accidents avec le courant.

Le non-respect de ces conditions peut avoir des conséquences allant du simple court circuit à l'électrocution de l'ouvrier, sans compter les incendies que cela peut déclencher. Il suffit de toucher un seul fil pour provoquer le passage du courant à travers le corps, les conséquences de l'électrocution dépendent surtout de l'intensité du courant. Un ouvrier portant de bonne paire de chaussures a moins de risque d'électrocution qu'un autre à pieds nus. Le fait d'avoir des mains mouillées ou de travailler dans l'humidité sont des conditions qui favorisent les électrocutions pensez -y !

En cours d'utilisation, il est important de surveiller la température de l'appareil, bons nombres d'entre eux comme les perceuses, les ponceuses, etc, ne sont pas faits pour une utilisation continue et risque de chauffer rapidement. Un appareil bouillant peut facilement déclencher un incendie surtout si on le pose sur de la matière inflammable comme du papier, du bois ou certains plastiques.

## Production des élèves ( étape 2)

Demandez à vos apprenants de citer les mesures à prendre avant d'utiliser un appareil électrique et les risques encourus par le courant, puis distribuez la fiche 1n2, aidez les s'ils ont des difficultés.

## Corrections ( étape 2)

Corrigez en commun cette fiche, notez les mots du texte lacunaire au tableau noir afin que vos apprenants puissent corriger l'orthographe.

## Niveau 2 / Leçon 3

Thème Les mesures individuelles de protection (1)**Moyens pédagogiques**

Les fiches de l'apprenti et le tableau noir préparé.

**Préparation de leçon ( étape 0)**

Ecrivez le titre de la leçon et collez au tableau noir une photocopie des deux paires de lunettes qui se trouvent à la page suivante.

**Présentation ( étape 1)**

Pour commencer, demandez à vos apprenants s'ils utilisent ces lunettes ou s'ils en connaissent l'utilité. Si oui, discutez en quelles circonstances on doit les utiliser.

Présentation orale, les yeux sont une des parties du corps les plus fragiles et leur importance n'est pas à démontrer, c'est pourquoi ils méritent une attention particulière.

La mesure de protection à prendre pour les yeux est simple, le port de lunettes adaptées aux risques encourus lors de l'utilisation d'une machine. Malheureusement cette mesure de précaution n'est pas souvent appliquée et les atteintes oculaires sont fréquentes. La règle de sécurité est la suivante, tout travailleur utilisant une machine électrique avec des pièces en mouvement rapide, rotatif ou alternatif, doit impérativement porter des lunettes de protection translucide, les exemples ne manquent pas, et pour toutes les machines qui suivent le port de lunettes est vivement recommandé : machine à coudre, scie circulaire, scie sauteuse, ponceuse, défonceuse, toupie, scie à ruban, visseuse, etc.

Il en est de même pour les utilisateurs du fer à souder en électronique et de la soudure au gaz chez les frigoristes. Pour le soudeur à l'électricité, des lunettes translucides ne suffisent pas en raison de la puissance de l'arc électrique qui dégage une forte lumière, dans ce cas précis, il faut utiliser des lunettes de protection opaque adaptée à la soudure ou carrément le masque de protection.

Attention, ce n'est pas en utilisant des lunettes ordinaires qu'il faut se croire protéger des yeux, seul des lunettes spéciales à usage professionnel peuvent vous garantir une protection oculaire efficace.

**Productions des élèves ( étape 2)**

Distribuez la fiche 3n2 et laissez les la réaliser.

**Corrections ( étape 3)**

Corriger en commun avec vos apprenants la première face de la fiche 3n2.

**Présentation suite ( étape 4)**

Présentation orale suite, beaucoup de substances, présentes sur les lieux de travail, sont en suspension dans l'air sous la forme de particules que le travailleur respire. Le corps peut rejeter ou filtrer les plus grosses d'entre elles à travers le nez et la membrane muqueuse des voies respiratoires. Ces particules sont aussi expulsées du corps lorsque l'on tousse, par exemple si vous balayez votre atelier en faisant trop de poussière, il y a de fortes chances pour que vous toussiez. La capacité du corps à rendre inoffensives les particules dépend :

- 1) de la taille des particules.
- 2) de la nature des particules, poussière de bois, de métaux, vapeurs de soudure
- 3) de la densité des particules ou de la quantité dans un espace donné
- 4) du temps d'exposition.

La densité de ces particules ou la quantité de poussières et fumées présente dans le local du travail est un facteur clé qui détermine l'étendue des risques encourus. D'autre part les particules de certains métaux ou alliages métalliques peuvent causer de lésions aux organes internes

notamment les poumons et être la cause de maladies respiratoires. Parmi les métaux le plomb, le manganèse et le chrome ont des poussières particulièrement nocives.

Aussi pour protéger sa santé, il est impératif de se protéger le nez et la bouche par un masque. Voici quelques situations dans lesquelles il est vivement recommandé à l'apprenti de porter un masque. ( Notez les éléments ci-dessous au tableau noir)

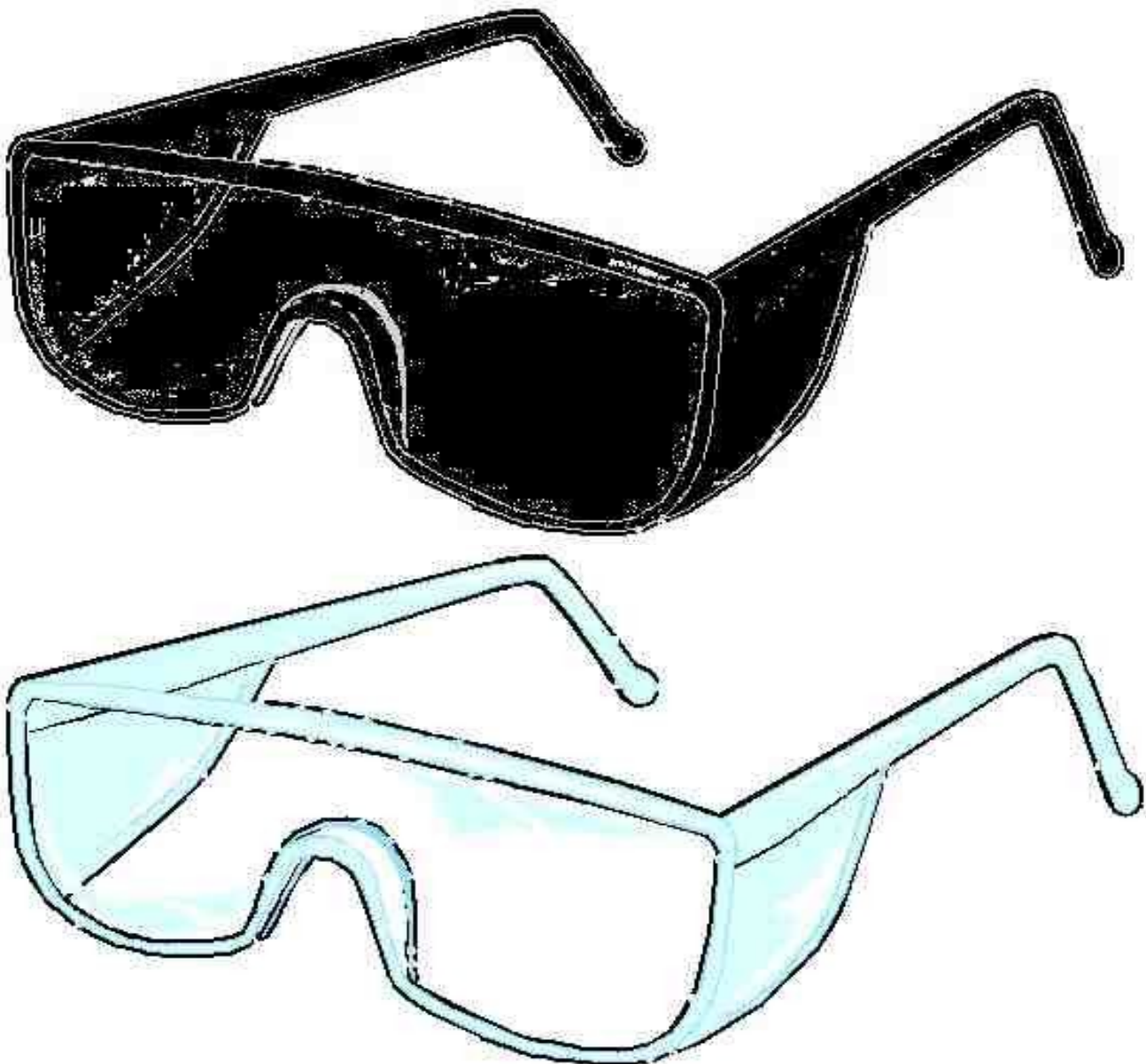
- 1) le balayage de l'atelier.
- 2) la vidange des poubelles si celles ci sont malodorantes.
- 3) le ponçage de métaux ou de bois avec une machine électrique.
- 4) La soudure dégageant des vapeurs de métaux.

Production des élèves ( étape 4)

Proposez-leur de réaliser la deuxième page de la fiche 3n2.

Corrections ( étape 5)

Corriger en commun avec vos apprenants la deuxième page de la fiche 3n2.



En haut, des lunettes opaques, verres spéciaux incassables et protection latérale

En bas, des lunettes translucides, verres ou plexiglas incassables avec protection latérale.



## Niveau 2 / Leçon 4

Thème Les mesures individuelles de protection (2)**Moyens pédagogiques**

Les fiches de l'apprenti et le tableau noir préparé.

## Préparation de leçon ( étape 0)

Ci contre une proposition de préparation du tableau noir, dessinez aussi une main, une oreille et une personne dans les colonnes respectives.

Si vous le pouvez, amenez en classe pour cette leçon une paire de gants spécialement

faites pour les activités professionnelles, de même qu'une paire de pamirs (coquilles de protection pour les oreilles) et si vous en trouvez ou une paire de tampons auriculaires.

Les mesures individuelles de protectionLa mainles oreillesle corps

## Révisions ( étape 1)

Pour commencer, demandez à vos apprenants ce qu'ils savent sur la protection des yeux du nez et de la bouche, sujet de la leçon précédente

## Découverte ( étape 2)

Distribuez la fiche 2n4 et réalisez la première partie en commun avec vos apprenants. Expliquez leur bien la consigne qui consiste à entourer sur les dessins les attitudes à ne pas imiter comme par exemple, les pieds du travailleur à pieds nus, les mains de celui qui transporte les tôles.

## Présentation ( étape 3)

Présentation orale, d'une façon générale la sécurité des travailleurs doit être assurée par la mise en place de dispositifs de protection fixés sur les machines comme par exemple : un protège lame sur une scie circulaire, un interrupteur à pression qui coupe le fonctionnement de la machine si on la lâche, un cache qui protège les pièces en mouvement d'une machine. Mais dans un certain nombre de cas, il faut prévoir des moyens qui permettent de mieux protéger les ouvriers. Les mains sont la partie du corps la plus exposée aux accidents, aussi il est vivement recommandé de porter une paire de gants dans les cas suivants :

- 1) lors de la manipulation d'objets tranchants, comme la tôle ou le verre,
- 2) lors du transport de d'objets lourds,
- 3) lors de l'utilisation de machines outils électriques comme les ponceuses, les vibreuses, les perceuses, les scie sauteuses etc... surtout si ces dernières sont pesantes,
- 4) lors du transport de produits dangereux, comme par exemple une batterie usagée, certains produits de la teinturerie. ( Notez ces recommandations au tableau noir en vous adaptant ou niveau d'alphabétisation et présentez la paire de gants ).

Une précision importante, les gants doivent être d'une résistance leur permettant de rester en usage un temps suffisamment long, ils doivent être souples pour ne pas nuire à la dextérité du travail. Il existe sur le marché des gants spéciaux pour les activités professionnelles.

Les oreilles sont une partie du corps qui doivent aussi être protégées lors d'activités professionnelles dans un milieu très bruyant ou lors de l'utilisation d'une machine particulièrement sonore.

La protection des oreilles est hélas trop souvent négligée, pourtant il est très facile et bon marché de les protéger avec des tampons auriculaires, petits cylindres en mousse que l'on place dans ses oreilles. Pour les bruits élevés de longue durée, comme le bruit d'une grosse raboteuse ou d'une toupie chez les menuisiers, il existe des coquilles de protection appelées aussi pamirs. Enfin la tenue de l'ouvrier est importante pour protéger son corps et travailler dans de bonnes conditions. Dans certains ateliers, les ouvriers et les apprentis sont équipés de salopettes de

travail, mais ce n'est pas encore la règle générale, aussi il est fortement conseillé de travailler en pantalon et de porter une bonne paire de chaussures, et malgré la chaleur de nos contrées, il est souhaitable de porter au moins un tee-shirt.

Pour les travaux spéciaux comme la soudure à l'arc, il existe un équipement individuel comprenant un masque écran pour le visage, des gants et un tablier en cuir pour le corps.

#### Production des élèves ( étape 4)

Demandez à vos apprenants de réaliser la suite de la fiche 4n2. Aidez les s'ils ont des difficultés et n'effacez pas le contenu du tableau noir.

#### Corrections ( étape 5)

Corriger en commun avec vos apprenants la deuxième partie de la fiche.

## Niveau 2 / Leçon 5

Thème Les mesures collectives de protection.**Moyens pédagogiques**

Les fiches de l'apprenti et le tableau noir

## Préparation de leçon ( étape 0)

Ecrivez au tableau noir le titre de la leçon et réalisez la fiche 2n5 avant vos apprenants sur laquelle les éléments suivants sont à découvrir : 1) le disjoncteur, 2) le seau et le robinet, 3) la trousse de secours, 4) les deux extincteurs, 5) la tenue des ouvriers, 6) l'ordre dans l'atelier, 7) les caches de protection sur les machines, 8) la disposition des machines et l'espace pour travailler. (Point important qui n'est pas facile à trouver).

## Révisions ( étape 1)

Demandez à vos apprenants d'énoncer les mesures de protection individuelle, cela dans le but

Présentation ( étape 2) on des deux leçons précédentes.

Distribuez la fiche 2n5, le premier dessin faisant office de support visuel.

Présentation orale, en plus de mesures individuelles de protection, il y a des mesures collectives de protection, c'est à dire les mesures qui concernent l'ensemble du personnel de l'atelier ou du garage. Les mesures les plus courantes de protection collective sont les suivantes :

1) l'organisation générale du travail, c'est à dire l'espace entre les ouvriers, l'ordre dans l'atelier, la tenue des ouvriers,

2) les moyens de lutte contre les incendies, la présence d'extincteurs fonctionnels dans l'atelier, d'un ou plusieurs robinets et de seaux pouvant transporter de l'eau,

3) la trousse de secours, en cas d'accidents, tout atelier doit avoir une trousse de secours et en plus chaque employé de l'entreprise devrait savoir où elle se trouve... Il n'est pas utile de posséder une si personne ne sait pas où elle se trouve....

4) les caches de protection sur les machines, la protection doit s'appliquer au moteur, aux organes de transmission et à la machine elle même.

C'est la partie travaillante qui pose les problèmes les plus importants et les plus difficiles, car c'est cette dernière qui constitue la principale source de danger et le dispositif doit être efficace sans apporter une gêne à l'opérateur ou nuire au fonctionnement de la machine. Par exemple, le cache de la scie circulaire, les caches qui recouvrent les parties tournantes d'une machine ou d'un moteur. (Notez au tableau noir les principales mesures collectives à prendre)

## Production des élèves ( étape 3)

Demandez à vos apprenants d'entourer sur l'image ce qu'ils considèrent comme étant des mesures collectives de protection. S'ils n'arrivent pas à trouver les 8 réponses, aidez-les, puis laissez réaliser la suite du document.

## Corrections ( étape 4)

Corrigez en commun avec vos apprenants la suite du document 5n2.

En fonction du niveau d'alphabétisation effacez ou non le tableau noir.

## Conclusion ( étape 5)

Faites répéter oralement par vos apprenants les principales mesures collectives et en guise de révision, les mesures individuelles de protection.

## Niveau 3 / Leçon 1

Thème Le rôle du secourisme, la trousse de secours.**Moyens pédagogiques**

Les fiches de l'apprenti et le tableau noir

**Préparation de leçon ( étape 0)**

Ecrivez au tableau noir le titre de la leçon, et dessinez une boîte avec une croix rouge dessus pour symboliser le secourisme et le rôle de cette boîte. Photocopiez et découpez les images de la page suivante, qui sont les éléments de base composant une trousse de secours.

**Remarque**, l'idéal serait d'amener une véritable trousse de secours en classe contenant les éléments à présenter.

**Présentation ( étape 1)**

Présentation orale, la trousse de secours est une petite boîte blanche marquée d'une croix rouge contenant du matériel permettant de donner les premiers soins à des blessés et d'effectuer des interventions rapides sur des blessures

**Tout atelier devrait impérativement avoir sa trousse de secours**, si ce n'est pas le cas insistez auprès de votre patron pour qu'il en ait une, car son contenu est très utile. Elle sert à empêcher une aggravation des risques suite à une blessure ouverte ou de l'état de la victime en attendant sa prise en charge par des spécialistes.

Examinons de près le contenu de cette trousse de secours. (Présentez en cours d'explications les images ou l'objet en question)

- 1) les mouchoirs en papier ou du coton sont très utiles pour nettoyer les plaies. Le cas échéant, on peut les mouiller pour faciliter le nettoyage.
- 2) des pansements et des compresses pour appliquer sur les plaies une fois celles-ci nettoyées et désinfectées.
- 3) la paire de ciseau pour couper la bande ou les habits du blessé pour accéder à la plaie.
- 4) un liquide désinfectant, alcool, bétadine ou autre produit pour la désinfection des plaies.
- 5) une bande pour protéger le pansement et la plaie.
- 6) des crochets pour fixer rapidement la bande et éviter qu'elle se déroule.
- 7) quelques médicaments, aspirine, un antidouleur,....

Un point important à signaler est la localisation de la trousse de secours, elle doit se trouver dans un endroit accessible de l'atelier et connu de tous les travailleurs, car il n'est pas utile d'avoir une belle trousse de secours si personne ne sait où elle se trouve !

La Croix Rouge a son origine au 19<sup>ième</sup> siècle comme la notion de secourisme. La Croix Rouge Internationale a été créée grâce à l'initiative du Suisse Henri Dunant en 1863 préoccupé par la situation des blessés qu'il observa à proximité du champ de bataille de Solferino en Italie. En 1859, il suggéra l'établissement d'une organisation neutre pour assister les soldats blessés en temps de guerre

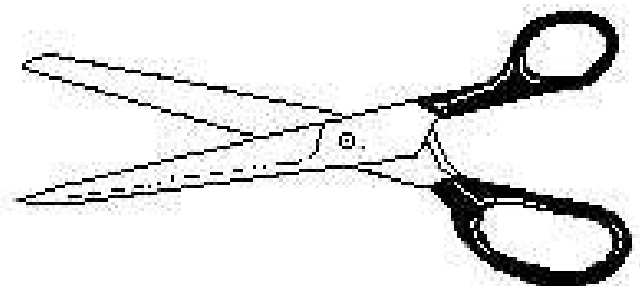
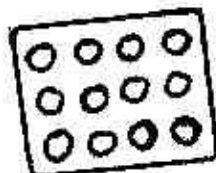
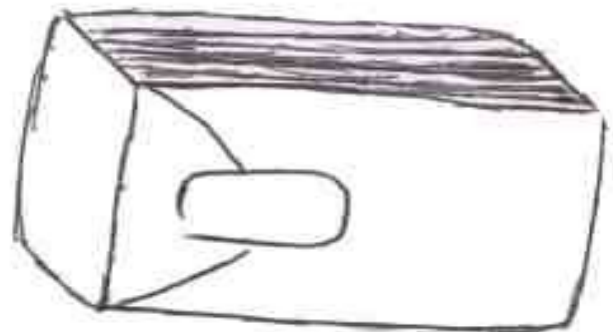
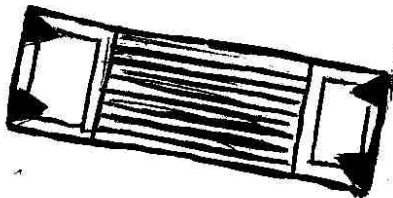
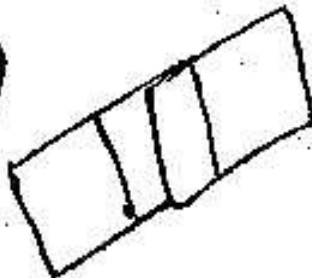
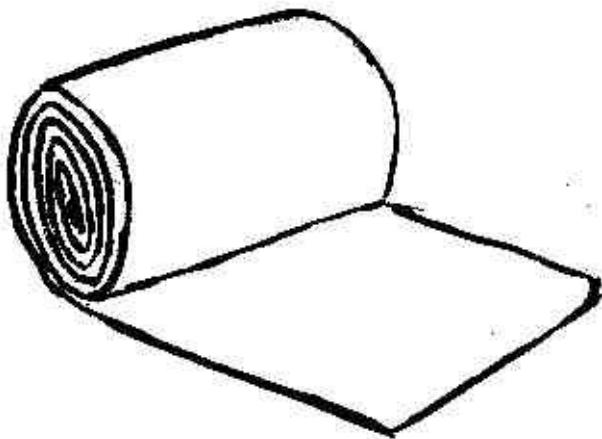
**Production des élèves (étape 2)**

Distribuez la fiche 1n5 et laissez les effectuer seuls cette fiche, pour les aider, si nécessaire, vous pouvez écrire les mots au tableau.

**Correction (étape 3)**

Corrigez en commun la fiche 1n5

Matériel de la trousse de secours



## Niveau 3 / Leçon 2

Thème Plaies, hémorragies, fractures, conduites à tenir.**Moyens pédagogiques**

Les fiches de l'apprenti et le tableau noir préparé ⇒

Préparation de leçon ( étape 0)

Révisions ( étape 1)

	Plaies	Hémorragies Conduites à tenir	Fractures
1			
2			
3			
4			
5			
6			

Demandez à vos apprenants de vous énoncer l'essentiel du contenu de la leçon précédente sur la trousse de secours. Pour le traitement d'une plaie, d'une hémorragie et d'une fracture, la trousse de secours est indispensable...Demandez leur ensuite la conduite à tenir en cas de plaies. S'ils ont des difficultés, aidez-les, ensuite notez au tableau noir la conduite à tenir en cas de plaies.

- 1 se laver les mains
- 2 nettoyer la plaie
- 3 désinfecter la plaie.
- 4 protéger la plaie par un pansement et une bande
- 5 surveiller l'évolution de la plaie
- 6 changer de pansement

Production des élèves ( étape 2)

Distribuez la fiche 2n3 et demandez à vos apprenants de compléter le premier exercice sur la conduite à tenir en cas de plaies. Ils peuvent s'aider en copiant au tableau noir.

Découverte ( étape 3)

Définissez à vos apprenants ce qu'est une hémorragie, un fort écoulement de sang suite à une rupture d'un vaisseau, il y a deux types d'hémorragies : les externes le sang s'écoule à l'extérieur par une plaie, les internes le sang s'écoule à l'intérieur et peut sortir par un orifice naturel. Ensuite, faites découvrir grâce à la fiche 2n3 la conduite à tenir dans le cas précis d'une hémorragie externe.

Notez en cours d'explication au tableau noir les mots qui manquent sur la fiche.

(Vos apprenants peuvent directement les copier sur la fiche ou à la fin de vos explications)

Conduite à tenir, en premier il y a lieu d'apprécier l'importance de l'hémorragie et d'agir en conséquence. N'essayez pas de nettoyer ou de soigner la plaie ni d'y retirer un corps étranger, mais appliquez sans délai un pansement compressif ou un coussin hémostatique dans le but de stopper le saignement. En plaçant un pansement compressif, il faut surveiller les fonctions vitales, le pouls, la respiration et l'extrémité du membre. Si le pansement est trop serré, le membre s'engourdira et deviendra incontrôlable et froid. Dans ce cas, il y a lieu de desserrer le bandage légèrement et avec précaution en restant prêt à le resserrer un peu. Si l'hémorragie reprend, resserrer la bande et sans attendre transporter immédiatement le blessé à l'hôpital.

Découverte suite ( étape 4)

Définissez à vos apprenants ce qu'est une fracture. On dit qu'il y a fracture lorsqu'un os est brisé, les fragments sont coupant et peuvent déchirer un muscle, un nerf ( paralysie) ou un vaisseau sanguin ( hémorragie). Ensuite faites découvrir grâce à la fiche 2n3 la conduite à tenir dans ce cas précis.

Notez en cours d'explication au tableau noir les mots qui manquent sur la fiche.

(Vos apprenants peuvent directement les copier sur la fiche ou à la fin de vos explications)

Conduite à tenir, en cas de fracture, les complications peuvent être très graves et se produire au cours du déplacement du blessé ou de son transport si le membre fracturé n'a pas été avant soigneusement immobilisé.

Il faut donc impérativement immobiliser le membre atteint avec une attelle ou des pièces solides afin d'éviter les souffrances et les complications que pourrait entraîner le transport. La cassure de l'os pourrait en effet blesser les membres environnants, les nerfs et les vaisseaux sanguins. Ensuite, il faut transporter immédiatement le blessé à l'hôpital.

Conclusion( étape 5)

Demandez à vos apprenants de vous énoncer la conduite à tenir en cas d'hémorragies (de fractures ou de plaies)

## Niveau 3 / Leçon 3

Thème Réanimation et transport de blessés.**Moyens pédagogiques**

Les fiches de l'apprenti

**Remarques concernant le contenu de cette leçon à propos de la réanimation.** Il ne s'agit pas lors de cette leçon d'une heure de vouloir apprendre aux apprenants les deux techniques de réanimation que sont le bouche à bouche (à nez) et le massage cardiaque. Ce n'est pas possible en si peu de temps, ces techniques demandent de la pratique sur des mannequins et un solide cours de secourisme. Il s'agit dans cette leçon de les présenter, afin que les apprentis en connaissent au moins l'existence.

## Révisions ( étape 1)

Demandez à vos apprenants de vous énoncer l'essentiel du contenu de la leçon précédente sur la conduite à tenir en cas de plaies, hémorragies, et fractures.

## Présentation ( étape 2)

Présentation orale, après les premiers soins, relever et assurer dans les meilleures conditions le transport du blessé consiste en une tâche de la plus haute importance à laquelle le sauveteur doit apporter tous les soins. En effet, un transport négligé et brutal peut avoir de graves conséquences pour la victime et même entraîner sa mort, notamment en cas de fractures de la colonne vertébrale. En présence d'un blessé, il faut se rappeler que s'il **n'est pas absolument indispensable de le déplacer**, il est préférable de le laisser là où il se trouve en attendant l'arrivée d'un médecin ou d'une ambulance et de le mettre dans **la position latérale de sécurité**. (PLS).

La position latérale de sécurité est une position temporaire du blessé en attendant l'arrivée de secouristes. Elle est destinée en général aux blessés inconscients ou semi-inconscients qui sont à même le sol. (Faites une démonstration devant la classe avec l'un de vos apprenants)

Voici les étapes qui mènent à la position de sécurité.

- 1) disposez le blessé de façon à ce qu'il soit allongé à même le sol les bras le long du corps.
- 2) soulevez la jambe gauche, placez le bras droite de façon à avoir la main sous l'épaule droite
- 3) déplacez le bras droit de façon à ce qu'il soit perpendiculaire à l'axe du corps.
- 4) Mettez-vous à genoux à côté du bras droit entre les épaules et les hanches du blessé et faites le tourner d'un quart de tour en tirant simultanément sur ces épaules et ses hanches.
- 5) Tirez légèrement la tête en arrière pour lui faciliter la respiration.

La position latérale de sécurité n'est pas très difficile en soi, mais mal appliquée, elle peut entraîner des lésions de la colonne vertébrale, aussi **elle ne doit être utilisée que par des personnes qui ont suivi un cours de secourisme**.

Les blessés graves doivent être transportés allongés, pour cela l'idéal est de disposer d'un brancard, mais il faut reconnaître que ce moyen de transport est rarement à disposition. Aussi il faut s'organiser afin de transporter le blessé dans les meilleures conditions. Dans ce cas, il faut éviter tout mouvement brusque du corps du blessé et le soulever de façon à ce qu'il reste horizontal. Pour cela, l'idéal est d'être 6 personnes afin de pouvoir le transporter sans risque. Quatre personnes, deux à deux au niveau des épaules et des hanches, une personne pour la tête et une autre pour les jambes.

## Présentation ( étape 3)

Distribuez la fiche 3n3 et commentez les séquences imagées sur la position latérale de sécurité, ensuite présentez les méthodes de réanimation que sont le massage cardiaque et le bouche à bouche (ou bouche à nez).

Présentation orale, en cas d'accidents ou tout simplement au cours d'un malaise, il peut arriver que la victime ne respire plus ou difficilement, et que son rythme cardiaque s'affaiblisse ou s'arrête.



Dans le cas d'une absence de respiration, la technique du bouche à bouche ou du bouche à nez permet de remettre en fonction le système respiratoire de la victime. Cette technique consiste à insuffler de l'air dans les poumons de la victime.

En cas d'arrêt cardiaque, la technique du massage cardiaque consiste à exercer des pressions avec ses mains sur la poitrine de la victime, à un endroit précis juste au-dessus du cœur pour le faire redémarrer.

Ces deux techniques ne sont efficaces que si elles sont bien appliquées dans le cas contraire, elles peuvent s'avérer très dangereuses. **Elles ne doivent être appliquées que par des personnes ayant suivi un cours de secourisme**

Production des apprenants (étape 4)

Proposez à vos apprenants de réaliser la suite de la fiche 3n3, s'ils ont des difficultés aidez-les en notant les mots au tableau noir si nécessaire.

## Niveau 3 / Leçon 4

Thème Conditions de déclenchement d'un incendie.**Moyens pédagogiques**

Les fiches de l'apprenti et le tableau noir préparé

Préparation de leçons ( étape 0)

Proposition de préparation pour le tableau noir



Présentation ( étape 1)

**Conditions de déclenchement d'incendies**

Il faut 3 conditions :

1 ) Il faut de l'oxygène	2) De la Matière combustible	3) Une source de chaleur
21 % d'O <sub>2</sub> dans l'air.		

Présentation orale, il faut réunir trois conditions en un même lieu pour qu'un incendie se déclare. Comme tout feu, l'incendie nécessite la présence d'un comburant, l'oxygène présent dans l'air de l'atmosphère terrestre dans une proportion de 21 % joue ce rôle. Dans 100 litres d'air, il y a 21 litres d'oxygène et sans la présence de ce gaz le feu n'est pas possible. Ainsi, la première condition est toujours réunie.

La deuxième condition est la présence de matériaux inflammables dont on peut distinguer deux catégories : les matériaux hyper inflammables, comme les essences, les alcools et d'autres produits chimiques dont les vapeurs prennent feu très rapidement, les matériaux inflammables dont l'état physique influe sur l'importance du risque d'incendie, par exemple, le papier s'il est bien tassé dans une poubelle prendra moins facilement feu que si les feuilles sont bien espacées, le bois suivant qu'il est en grumes, en planche, en contreplaqué ou en copeaux prendra feu plus ou moins facilement.

Voici une liste matériaux qui sont fréquemment à l'origine d'incendies : le papier, les cartons, le bois et les contreplaqués, les pneus, les tissus et les plastiques sont pour la plupart d'excellents combustibles, pensez-y..

La troisième condition est la présence d'une source de chaleur qui sera à l'origine du déclenchement de l'incendie, on peut les classer en deux catégories : les sources de chaleur naturelles que sont le Soleil et les éclairs et les sources de chaleur artificielles causées par les activités humaines comme par exemple : les mégots de cigarettes, l'utilisation d'allumettes, l'échauffement d'une machine, un court circuit sur le réseau électrique, une réaction chimique ( incendies de batteries), des étincelles suite à un choc mécanique.

Production des élèves ( étape 2)

Distribuez la fiche 4n3 à vos apprenants.

Correction ( étape 3)

Corrigez en commun la fiche 4n3, s'ils ont des difficultés noter les réponses au tableau noir afin qu'ils puissent compléter les réponses et corriger l'orthographe.

Conclusion ( étape 4)

Demandez à l'un de vos apprenants de vous citer les 3 conditions de déclenchement d'un incendie.

## Niveau 3 / Leçon 5

Thème Prévention et lutte contre les incendies.**Moyens pédagogiques**

Les fiches de l'apprenti

## Révisions ( étape 1)

Demandez à vos apprenants de vous énoncer les conditions de déclenchement d'un incendie, thème de la leçon précédente.

## Présentation ( étape 2)

Présentation orale, notez en cours d'explications les éléments essentiels au tableau noir.

La prévention de l'incendie passe avant tout par la vigilance de tous afin que les 3 conditions nécessaires au déclenchement d'un feu ne soient pas réunies...

Il arrive souvent que des incendies éclatent la nuit à cause d'un appareil électrique resté malencontreusement branché et qui en surchauffant a déclenché l'incendie... Il est donc impératif avant de quitter son lieu de travail de contrôler qu'aucun appareil électrique ne soit resté branché, voire de disjoncter toute l'installation par mesure de sécurité.

En cas de déclenchement d'un incendie la rapidité d'intervention est un facteur déterminant qui dans bien des cas permet de limiter les dégâts. Les moyens de lutte contre les incendies pour une première intervention sont les suivants :

- de l'eau projetée avec un récipient ordinaire
- des appareils à eau pulvérisée, seau, pompe ou un jet d'eau
- des extincteurs portatifs de modèles divers, extincteurs à poudre, à neige carbonique, à mousse.
- du sable.

Le choix des moyens d'extinction varie avec la nature du risque

- pour les feux secs, bois, papier, paille, alcool, carton, tissus,..., l'eau et les extincteurs.
- pour les feux gras, essence, pneus, pétrole, produits chimiques, les extincteurs à mousse, à poudre et à neige carbonique.

A noter que dans certaines conditions des précautions doivent être prises quant à l'utilisation des moyens de lutte contre les incendies, par exemple l'emploi d'extincteurs à mousse est dangereux sur les installations électriques, de même que de l'eau sur une batterie en feu va activer l'incendie au lieu de l'éteindre...

Chaque atelier et garage devraient avoir au moins un gros extincteur fonctionnel afin de prévenir le risque d'incendie. L'extincteur doit être placé près des portes à la portée de la main et facilement accessible. Il est l'instrument de lutte qui permet l'intervention la plus rapide et la plus efficace. Le nombre et l'emplacement des extincteurs sont à déterminer en fonction de l'importance et de l'agencement des locaux.

En cas d'incendie, il est important de garder son calme et d'agir en conséquence en utilisant les moyens à disposition, sans oublier de disjoncter l'alimentation si cela n'est pas fait. Cependant si le sinistre ne peut être maîtrisé, il faut avertir au plus vite les pompiers professionnels au numéro 22.

## Production des apprenants ( étape 3)

Distribuez la fiche 5n3 et laissez réaliser cette fiche individuellement à l'aide des informations que vous avez écrites au tableau noir.

## Production des apprenants ( étape 3)

Corrigez en commun la fiche 5n3

## Niveau 4 / Leçon 1

Thème L'INPS, sa structure, la législation des risques professionnels.**Moyens pédagogiques**

Les fiches de l'apprenti et le tableau noir

## Présentation ( étape 1)

Présentation orale, notez en cours d'explication les éléments essentiels au tableau noir. L'INPS est l'institut national de prévoyance sociale, c'est l'organisme de l'état qui est chargé de la prévoyance sociale au Mali. Il est financé par une retenue mensuelle sur les salaires des travailleurs qui y sont affiliés plus la part patronale. Est considéré comme travailleur quel que soit son sexe et sa nationalité, toute personne qui s'engage à mettre son activité professionnelle, moyennant rémunération, sous la direction et l'autorité d'une personne physique ou morale, publique ou privée, laïque ou religieuse, appelée employeur. A noter que pour bénéficier des prestations de l'INPS, il faut y être affilié et être à jour avec ses cotisations. Ainsi tout travailleur qui répond aux critères définis ci-dessus peut bénéficier des différents régimes et prestations fournies par l'INPS. Ces régimes sont les suivants :

- 1) **les prestations familiales** qui sont destinées aux travailleurs mariés ayant des enfants. A titre d'exemple, ceux ci reçoivent une allocation par enfant constitué d'une prime mensuelle.
- 2) **la protection contre la maladie**, l'INPS prend en charge des maladies selon les conditions qui sont fixées par le code de prévoyance sociale. Ainsi tout travailleur assuré à l'INPS peut obtenir des prestations de l'INPS s'il tombe malade et que sa maladie soit dûment confirmée par un médecin.
- 3) **la prévention, la réparation des accidents de travail et la maladie professionnelle**. Un peu d'histoire, c'est sous l'action des syndicats et des parlementaires que l'assemblée législative de la République Soudanaise a adopté par un vote unanime le 27 décembre 58 les textes proposés par le gouvernement instituant un régime sur les accidents du travail et de faire démarrer ce nouveau régime le 1 janvier 1959. Les textes en vigueur aujourd'hui ont bénéficié d'une mise à jour en 1999. La prévention consiste en toutes les mesures et recommandations faites par l'INPS pour éviter des accidents de travail. Des spécialistes des accidents du travail sont à disposition des entreprises et des patrons pour effectuer des séances de sensibilisation. La réparation des accidents de travail consiste en la prise charge du travailleur blessé durant sa période d'arrêt du travail en lui garantissant des soins et son salaire malgré le fait qu'il est momentanément improductif. Prenons l'exemple d'un ouvrier qui gère le magasin d'une grande entreprise, ce dernier se brûle à la jambe et est indisponible pendant 3 mois. L'INPS va prendre en charge les frais médicaux et le salaire, ce qui permettra à l'employeur de ne pas payer son employé durant toute sa période d'indisponibilité.
- 4) **la retraite**, à partir de 55 ans, un ouvrier peut prendre sa retraite bien méritée, sous la forme d'une pension versée trimestriellement au retraité jusqu'à son décès. La somme versée est fonction du nombre d'années de cotisations.

Depuis peu une nouvelle prestation a été créée, il s'agit de **l'assurance volontaire** qui s'adresse aux travailleurs et aux ouvriers indépendants, c'est à dire à des personnes qui ne sont pas sous la dépendance d'un patron ou d'un employeur. Le siège de l'INPS se trouve à Bamako, mais pour toucher l'ensemble des travailleurs du Mali, chaque chef lieu de région possède une représentation régionale.

## Production des apprenants ( étape 3)

Distribuez la fiche 1n4 et laissez réaliser cette fiche individuellement à l'aide des informations que vous avez écrites au tableau noir.

## Correction ( étape 3)

→ Corrigez en commun la fiche 1n4

## Niveau 4 / Leçon 2

Thème La définition des accidents de travail.**Moyens pédagogiques**

Les fiches de l'apprenti et le tableau noir

## Préparation de leçon ( étape 0)

Il serait utile pour cette leçon de se procurer un formulaire de déclaration d'accidents de travail, afin de le présenter à vos apprentis. On peut en obtenir un aux Inspections du travail.

## Présentation ( étape 1)

Présentation orale, notez en cours d'explications les éléments essentiels au tableau noir.

Le code de prévoyance sociale définit l'accident du travail comme suit : est considéré comme accident du travail qu'elle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail, à tous les travailleurs salariés exerçant leurs activités professionnelles au Mali pour le compte d'un employeur domicilié au Mali. Sont également considérés comme accidents du travail, les accidents survenus à un travailleur pendant le trajet de sa résidence au lieu de travail et vice versa dans la mesure où le parcours n'a pas été interrompu ou détourné pour un motif dicté par l'intérêt personnel ou indépendant de son emploi.

De même sont considérés comme accidents du travail, les accidents survenus lors de voyages ou stage dont les frais sont à la charge de l'employeur.

La déclaration d'un accident du travail, d'une maladie professionnelle et les conditions de prise en charge sont les suivantes :

Bien que le code de prévoyance sociale ne précise pas le délai imparti à la victime d'un accident pour le déclarer, il va de soit que la victime pour éviter toutes contestations de l'employeur et de l'organisme assureur, a intérêt à déclarer l'accident le plus tôt possible.

Mais c'est à l'employeur qu'il incombe l'obligation de déclarer les accidents ou toute maladie professionnelle constatés dans l'entreprise cela dans un délai de 48 heures. Passé ce délai, la prise en charge peut être refusée par l'organisme de prévoyance...

La déclaration d'accidents doit être faite sur le formulaire ad hoc intitulé «*Déclaration d'accident de travail* » et comporter un certain nombre de renseignements qui intéressent l'institut national du travail et l'inspection régionale du travail et qui a pour utilité d'une part, de permettre la prise en charge ou le rejet de l'accident, et d'autre part, de procéder à la liquidation des droits de l'accidenté du travail.

La déclaration doit être établie en 4 exemplaires, deux sont transmises à l'Inspection du travail, un à l'INPS et le dernier doit être conservé par l'employeur.

Point important, en même temps que la déclaration d'accident, le certificat médical doit aussi parvenir à l'INPS. Sur ce certificat doivent figurer la nature et la localisation des lésions et ainsi que la durée probable de l'incapacité de travail.

Dès la guérison de la victime, un certificat médical de guérison ou de consolidation sera délivré par le médecin et transmis à l'INPS.

Les pièces essentielles à la constitution d'un dossier accident du travail et à la liquidation des droits sont les suivantes :

- 1) la déclaration d'accidents de travail en 4 exemplaires
- 2) certificat médical
  - a) initial
  - b) de prolongation
  - c) de guérison ou consolidation
- 3) attestation de l'employeur précisant la date d'arrêt et de reprise du travail,
- 4) des renseignements sur le dernier salaire perçu,
- 5) le procès verbal d'enquête pour les accidents présentant un caractère de gravité ou suite à un décès.

Les droits d'une victime d'un accident du travail prescrivent dans un délai de deux ans à compter du jour de l'accident. Il appartient donc à l'employeur ou à la victime ou aux ayant droits de se manifester dans ce laps de temps pour sauvegarder les droits de l'accidenté.

## Production des apprenants ( étape 2)

Distribuez la fiche 2n4 et laissez réaliser cette fiche individuellement à l'aide des informations que vous avez écrites au tableau noir.

Correction ( étape 3)

Corrigez en commun la fiche 2n4

## Niveau 4 / Leçon 3

Thème Les différentes prestations servies par l'INPS**Moyens pédagogiques**

Les fiches de l'apprenti et le tableau noir

## Révisions ( étape 1)

Demandez à vos apprenants d'énoncer ce qu'ils savent sur l'INPS et les accidents de travail, contenus des deux leçons précédentes.

## Présentation (étape 2 )

Présentation orale, notez en cours de présentation les éléments essentiels au tableau noir.

Les prestations accordées aux victimes d'accidents de travail se font qu'il y ait ou non une interruption de travail. Pour bénéficier des prestations, il faut bien entendu être déclaré à l'INPS et que les cotisations payées par l'employeur soient à jour.

Les prestations servies par l'INPS sont les suivantes :

- 1) la couverture des frais entraînés par les soins médicaux ou chirurgicaux, les frais pharmaceutiques, achats de médicaments,
- 2) la couverture des frais d'hospitalisation,
- 3) la fourniture, la réparation et le renouvellement des appareils de prothèse et d'orthopédie nécessités par l'infirmité résultant de l'accident, à condition que ces appareils soient reconnus indispensables par le médecin traitant et la commission d'appareillage,
- 4) la couverture des frais de transport,
- 5) les prestations autres que les rentes, dues en cas d'un accident suivi d'un décès,
- 6) d'une façon générale, la prise en charge des frais nécessités par le traitement et la réadaptation fonctionnelle, la rééducation et le reclassement professionnel de la victime.

Un exemple concret, un menuisier métallique se blesse gravement à la cheville en travaillant avec la ponceuse électrique. Il est transporté rapidement à l'hôpital où le médecin lui dit qu'il va devoir arrêter son travail durant un mois au moins, le temps que sa blessure se cicatrise et désenfle. Il doit aussi rester 3 jours en observation à l'hôpital suite à la petite intervention chirurgicale qu'il a dû subir.

Son patron a fait le nécessaire, il a notamment rempli en 4 exemplaires la déclaration d'accidents et est à jour avec les cotisations de ses employés. Un des exemplaires plus le rapport médical du médecin de l'hôpital sont envoyés rapidement à l'INPS.

Dans cet exemple, l'INPS va couvrir ce qui suit :

- 1) le transport par amener le blessé à l'hôpital, puis le transport pour le retour chez lui du blessé et enfin le transport pour les deux ou trois visites qu'il aura à faire à l'hôpital pour suivre l'évolution de sa plaie,
- 2) les frais pour l'intervention chirurgicale, ici on a dû le recoudre et nettoyer la plaie,
- 3) les frais pour les 3 jours passés en observation à l'hôpital,
- 4) le salaire du mois d'absence.

## Production des apprenants ( étape 3)

Distribuez la fiche 3n4 et laissez réaliser cette fiche individuellement à l'aide des informations que vous avez écrites au tableau noir.

## Correction ( étape 3)

Corrigez en commun la fiche 3n4

## Niveau 4 / Leçon 4

Thème Les assurances privées**Moyens pédagogiques**

Les fiches de l'apprenti et le tableau noir

## Révisions ( étape 1)

Demandez à vos apprenants ce qu'ils savent sur l'INPS et notez leurs réponses au tableau noir

## Présentation ( étape 2)

Présentation orale, notez en cours de présentation les éléments essentiels au tableau noir.

Il existe maintenant d'autres assurances que l'organisme public l'INPS. Certains de ces organismes privés offrent des prestations sociales semblables à celles de l'INPS, d'autres offrant des prestations différentes. On peut les classer en deux types : les assurances privées et les mutualités.

Parmi les assurances privées offrant des couvertures aux travailleurs, il y a la SONAVIE, la société nouvelle d'assurance vie qui proposent des garanties complémentaires aux travailleurs, notamment par la prestation unique en cas d'accidents survenant durant la période du contrat. En fonction du contrat signé les prestations peuvent être les suivantes :

- une prime suite à décès causés par une maladie ou un accident de travail,
- une rente d'invalidité suite à un accident de travail,
- le remboursement de frais médicaux après un accident,
- le remboursement des frais d'évacuation sanitaire suite à un accident.

Il existe d'autres assurances privées offrant des prestations différentes pouvant intéresser les artisans et les patrons, comme celles qui couvrent les véhicules et le transport des passagers. Comme par exemple la COLINA, les AGM, assurances générales du Mali ou encore la LAFIA assurances.

Toutes ces assurances excepté en principe de l'INPS sont des organismes à but lucratif, c'est à dire qu'ils doivent gagner de l'argent et dégager des bénéficiaires.

Il n'en va pas de même des mutuelles qui sont des groupements à but non lucratif fonctionnant grâce aux cotisations de leurs membres et qui se proposent de mener dans l'intérêt de ceux ci ou de leurs familles une action de prévoyance, de solidarité et de santé.

Un autre objectif des mutuelles est d'œuvrer pour l'allègement des charges de santé, faire de l'entraide sociale et de proposer ultérieurement une retraite pour ses adhérents.

Exemple, la mutuelle malienne UTM, propose une assurance maladie volontaire à laquelle toute personne peut y adhérer moyennant une cotisation mensuelle qui est beaucoup moins élevée que les tarifs proposés par les assurances privées.

La mutuelle malienne, rembourse 75 % des frais d'hospitalisation et 60 % des frais de consultation et parfois plus selon les cas. Sauf en cas d'urgence, les membres de la mutuelle doivent se faire consulter ou opérer dans un centre de santé conventionné, c'est à dire une structure qui a signé un accord avec la mutuelle.

## Production des apprenants ( étape 3)

Distribuez la fiche 4n4 et laissez réaliser cette fiche individuellement à l'aide des informations que vous avez écrites au tableau noir.

## Correction ( étape 4)

Corrigez en commun la fiche 4n4.



## Niveau 4 / Leçon 5

Thème La MUTAM, mutuelle des artisans du Mali.**Moyens pédagogiques**

Le tableau noir et la fiche de l'apprenant

**Révisions ( étape 1)**

Demandez à vos apprenants ce qu'ils savent sur les mutuelles, notez les éléments principaux au tableau noir.

**Présentation ( étape 2)**

Présentation orale, notez en cours de présentation les éléments essentiels au tableau noir.

La MUTAM, mutuelle des artisans du Mali regroupe les artisans et leurs apprentis ainsi que tous les autres agents du secteur non structuré (informel) désireux d'adhérer à la mutuelle et de bénéficier ainsi de prestations de santé.

Les raisons qui ont poussé à la création de la MUTAM sont les suivantes :

proposer aux artisans du Mali un système de prise en charge des soins de santé adapté à leurs revenus,

faire de l'entraide sociale notamment auprès de personnes handicapées suite à un accident, et proposer dans les années à venir une assurance retraite.

C'est le ministère en charge de l'artisanat qui en 1996 grâce à une subvention de un million a initié la création de la MUTAM. L'organisation de la MUTAM comprend l'assemblée générale composée des membres du conseil d'administration, des délégués des sections et des membres honoraires. Son fonctionnement ressemble à celui d'une association. L'adhésion peut être individuelle, familiale ou collective. Pour une cotisation mensuelle de 500 francs par mois, selon les chiffres de 2000, et d'une taxe unique d'inscription de 2500 francs, la MUTAM offre à ses membres des prestations de santé, notamment par la réduction des prix des soins de santé. Les adhérents à la MUTAM sont soignés à la MUTECH pour les consultations générales et au centre des soins de la commune V pour l'ophtalmologie, la radio, la chirurgie selon une convention établie entre la mutuelle et ses prestataires.

Les frais d'ordonnances sont remboursés par la mutuelle entre 25 et 50 % selon le montant. Les prestations de l'assurance maladie portent sur l'hospitalisation et l'ambulatoire et le taux de remboursement est de 75 % pour l'hospitalisation et de 60 % pour l'ambulatoire, les consultations et les médicaments essentiels.

Les structures privées ou publiques conventionnées assurent la prise en charge des membres de la MUTAM moyennant un ticket modérateur, après s'être assurée au préalable que le mutualiste est en règle avec ses cotisations.

**Production des apprenants ( étape 3)**

Distribuez la fiche 4n5 et laissez réaliser cette fiche individuellement à l'aide des informations que vous avez écrites au tableau noir.

**Correction ( étape 4)**

Corrigez en commun la fiche 4n5.